



**Syndicat Mixte  
Interdépartemental**

**SMIVAL**

# BULLETIN D'INFORMATION n°3

Mai 2005

## Le mot de la Présidente

Le SMIVAL arrive à une étape importante dans sa lutte contre les inondations de la Lèze. Etape importante, d'une part, avec la réalisation de la dernière phase du Schéma de prévention contre les inondations de la Lèze et d'autre part avec la mise en œuvre d'un programme d'actions comme l'entretien, tellement nécessaire, de notre rivière.

Le syndicat va être amené à faire des choix pour la sécurité de chacun et l'intérêt commun. Ces choix ne pourront être réalisés sans la participation de tous. En effet, la lutte contre les inondations ne dépend pas uniquement de cette étude mais demande un travail constant que chacun peut mener à son échelle. Le monde agricole, en particulier, par une pratique adaptée, est un acteur essentiel. Nous comptons donc sur le soutien de tous.

*Collette LERZANNE*

Présidente du SMIVAL

### Sommaire

#### Page 1 :

- Le mot de la Présidente
- La phase 3 du Schéma de Prévention
- \* les mesures indispensables

#### Page 2 :

- \* le programme d'actions : 6 scénarios proposés

#### Page 3 :

- L'importance du ruissellement sur le risque d'inondation
- \* une aggravation du ruissellement constatée depuis 50 ans
- \* aujourd'hui, vers une amélioration ?

#### Page 4 :

- Interview
- La fin des travaux à Lézat
- Les contacts

## ***La phase 3 du Schéma de Prévention des risques d'inondation dans la vallée de la Lèze***

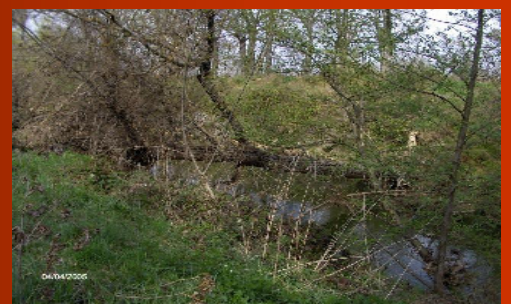
Suite aux deux premières phases de l'étude présentées dans les bulletins précédents, les bureaux d'études AGERIN et GEOSPHAIR ont exposé le plan d'actions et les scénarios possibles de protection à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. Ces scénarios feront l'objet d'analyses approfondies afin de choisir, dans un ensemble de solutions, celles qui sont le mieux adaptées à l'intérêt public.

### Les mesures indispensables

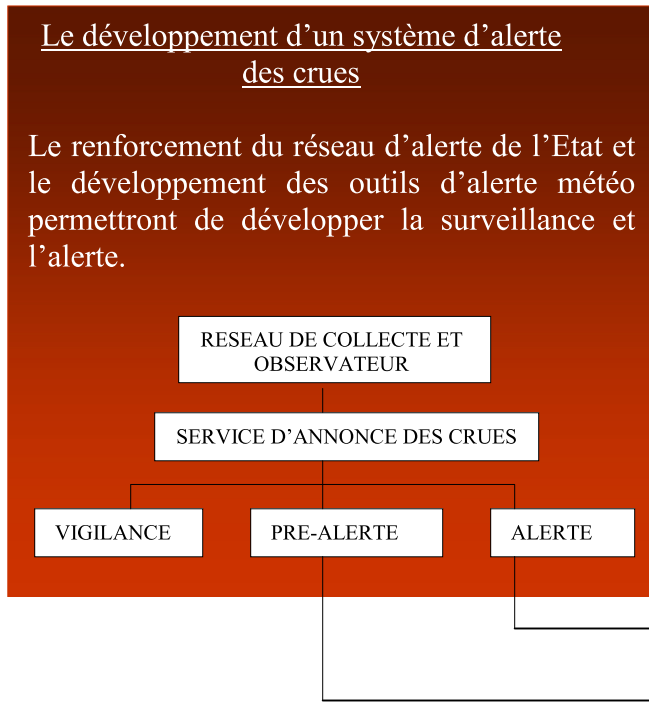
Avant le choix d'un scénario (ensemble de solutions techniques spécifiques), certaines mesures s'imposent dès maintenant de manière évidente. Il s'agit de :

#### La restauration et l'entretien de la Lèze

L'encombrement du lit mineur contribue à aggraver les inondations. L'entretien et le nettoyage permettront d'augmenter la capacité d'écoulement.



Réunion du Comité technique le 28/04/05



La mise en place d'un Plan Local de Gestion de Crise à l'échelle du bassin versant

Afin d'informer les riverains des risques qu'ils encourent et de préparer les populations à la gestion de crise, il est nécessaire d'organiser les secours et l'évacuation. Ces plans doivent être élaborés dans chaque commune, le SMIVAL assurant leur coordination.

**Le programme d'actions : 6 scénarios proposés**

- pas d'impact      + impact efficace      ++ impact très efficace

Scénario	Contenu	Impacts sur			
		la protection contre les crues faibles	l'écrêtement d'une crue décennale	l'écrêtement d'une crue centennale	le décalage du pic de crue
1	Aménagement de digues de protection autour des enjeux majeurs	+	-	-	-
2	Implantation de haies perpendiculaires à la Lèze dans le lit majeur (efficacité maximale au bout de 15 ans après plantation)	+	+	+	++
3	Création de 5 casiers de 1,5 mètres de surcôtes	+	-	+	-
4	Création de 5 casiers de 1,5 mètres de surcôtes et implantation de haies	+	+	+	++
5	Création de 5 casiers de 3 mètres de surcôtes	+	+	+	-
6	Création de 5 casiers de 3 mètres de surcôtes et implantation de haies	+	++	++	++

Tableau réalisé d'après l'étude AGERIN et GEOSPHAIR

**A titre d'exemple, les mesures du scénario 6 permettraient de réduire de moitié le débit d'une crue centennale :**

Débit d'une crue centennale à Labarthe : 199 m³/s avec le scénario 1 et 95 m³/s avec le scénario 6

Une fois l'un des scénarios retenu, les bureaux d'étude détaillerons chaque action : échancier, durée, mise en œuvre, mesures d'accompagnement, animation du schéma... Cela fera l'objet d'un numéro spécial à paraître dans un prochain bulletin d'information.

## *L'importance du ruissellement sur le risque d'inondation*

### UNE AGGRAVATION DU RUISSÈLEMENT CONSTATEE DEPUIS 50 ANS

#### Le ruissellement sur les zones naturelles

Les zones naturelles occupent la majorité de la surface du bassin versant de la Lèze. Parmi ces zones, les surfaces agricoles occupent **61% de notre bassin versant**.

**Plus de 1 763 personnes** travaillent dans ce secteur (total du nombre de chefs d'exploitation et du nombre d'actifs familiaux sur les exploitations issu du recensement agricole de 2000).

Or, les politiques agricoles conduites depuis 50 ans et la nécessité d'accroître les rendements ont amené les agriculteurs à une réorganisation parcellaire, un changement de la nature des productions (diminution des prairies) et une modernisation des techniques de culture. Tout cela a eu des conséquences sur la vitesse et la quantité des ruissellements arrivant dans la Lèze.

#### Le ruissellement sur les zones urbanisées

Les zones urbanisées ne cessent de s'accroître depuis 50 ans, y compris dans les zones inondables.

**Plus de 600 habitations se situent en zones inondables.**

Ces zones urbanisées en fond de vallée et sur les versants (zones résidentielles, zones industrielles...) ont entraîné non seulement une imperméabilisation d'importantes surfaces (aggravant ainsi la vitesse et la quantité des ruissellements) mais, en fond de vallée, elles constituent également des obstacles aux écoulements.

### AUJOURD'HUI, VERS UNE AMÉLIORATION ?

#### Le secteur agricole en pleine mutation

Le monde agricole prend conscience du rôle qu'il joue dans le fonctionnement de l'écosystème : les primes environnementales se développent, 34 productions avec un label de qualité existent dans le bassin versant de la Lèze.

Parmi les mesures signées, on note la **diversification des cultures** dans les assolements, la **couverture du sol en hiver**, la **plantation et l'entretien de haies...**

#### Des plans d'urbanisme plus vigilants

Les plans d'urbanisme permettent aujourd'hui une **meilleure maîtrise de l'urbanisation**. La création de bassin de rétention peut être rendue obligatoire.

Toutes les communes ayant des zones inondables sont maintenant dotées d'un Plan de Prévention des Risques d'inondation qui limite, voire interdit, les constructions en zones à risque fort.

**L'évolution et la prise de conscience que l'on peut constater aujourd'hui devraient permettre de limiter le ruissellement. Le schéma de prévention sera la concrétisation de cette évolution.**

## Interview de Monsieur CROUZET, exploitant agricole à Lézat sur Lèze

*Vous avez pris connaissance du Schéma de Prévention, quelle est votre opinion à ce sujet ?*

C'est bien ! C'est une bonne idée au niveau de la rétention des eaux. Il faudra faire évoluer les mentalités car tous les agriculteurs ne se sentent pas directement concernés, surtout ceux qui se situent sur les versants. Les agriculteurs vont adhérer dans la mesure où il y aura des aides. Et si tout le monde fait un peu, on améliorera beaucoup les choses. Car il est impératif de changer les façons de travailler. Depuis 30 ans que je cultive, je m'aperçois qu'on va au mur : la bonne terre s'en va en bas quand il y a de fortes pluies. Et on a des exemples où la terre ne donne plus rien. C'est une réalité !

*Toujours dans le cadre d'une lutte contre les inondations, comment pouvez-vous participer, à votre niveau, à réduire les ruissellements ?*  
En fait, sans avoir connaissance

du schéma, nous menons, avec Monsieur Maestrello, une politique dans ce sens depuis 3 ans : dans le cadre d'un réaménagement de l'exploitation, nous avons reconstitué des fossés et replanté 2 km de haies. Nous pratiquons aussi une agriculture « bio » qui consiste, entre autre, à labourer le moins possible (à 15-20 cm de profondeur seulement).



*Cela ne pénalise-t-il pas votre exploitation ?*

En fait, il y a moins de contraintes de travail car moins de traitement (pas d'insecticide

ni herbicide). Il n'y a que des raisons économiques qui peuvent encore faire hésiter. Les prix des produits bio se sont effondrés et les circuits de distribution sont encore rares. Concernant le rendement, il est moins important qu'en agriculture conventionnelle mais cela dépend des cultures. Par exemple pour le tournesol, il n'y a pas une grande différence et nous avons le coût des produits chimiques en moins. Nous recevons aussi des primes.

*Depuis 3 ans, avez-vous remarqué des améliorations de votre environnement, notamment en ce qui concerne le ruissellement ?*

C'est nettement visible : le sol est plus perméable et nous n'avons plus de problèmes de mouillères (stagnation de l'eau par tassement du sol). Sans parler de la faune qui s'est développée (vers de terre en particulier). Je pense qu'il y a moins de ruissellement.

## La fin des travaux à Lézat sur Lèze



Les travaux de réfection de la digue au niveau de la zone industrielle du Lachet à Lézat se sont déroulés en 2 temps :

-en janvier, les travaux de terrassement et d'enrochement ont permis de reconstituer la digue et de dégager le lit de la Lèze ;

-en février, la végétalisation de la berge a été menée afin de fixer la terre. Des boutures de saules et divers plants (noisetiers, aubépines...) ont été plantés.

## Les contacts

Pour toute information complémentaire, contacter l'ingénieur de rivière :

Anne-Evelyne CHOLLET

Tél. : 05 61 87 38 49 les lundi, mardi, mercredi et jeudi

Mail : SMIVAL@wanadoo.fr